

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 14 juin 2022

L'Institut national du cancer et la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, renouvellent leur accord cadre pour les quatre prochaines années

Ce mardi 14 juin, le Professeur Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer et Monsieur Claude Tendil, président de la Fondation ARC ont signé le nouvel accord cadre pour la période 2022-2026.

Les collaborations développées, dans le cadre de cet accord, s'inscrivent dans les priorités de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, et partagées par les deux signataires, en matière de recherche.

Il développe également des actions prioritaires communes en matière de diffusion des résultats de la recherche et de l'information des publics.



Pr Norbert Ifrah, Monsieur Claude Tendil

Un accord cadre qui témoigne de la vision commune des actions de recherche au bénéfice des patients

La recherche est un axe transversal prioritaire de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030. La Fondation ARC, membre du Groupement d'intérêt Public (GIP) qui fonde l'Institut, demeure un partenaire incontournable dans son financement.

Claude Tendil, président de la Fondation ARC déclare « nous sommes fiers et heureux de la continuité et du renouvellement de ce partenariat, qui inscrit le soutien de la Fondation ARC à la stratégie décennale pilotée par l'INCa dans une réalité opérationnelle ambitieuse porteuse d'espoir pour les patients ».

La signature de cet accord cadre réaffirme la volonté de l'Institut et de la Fondation de poursuivre leurs efforts dans ce domaine et de contribuer ainsi au développement de nouvelles thérapeutiques bénéficiant à l'ensemble des populations.

L'accord cadre définit les collaborations qui portent principalement sur :

- **des initiatives de recherche communes** afin de mettre en place des actions de recherche tels que le « Programme d'Actions Intégrées de Recherche » (PAIR), le soutien à l'accès à l'innovation avec notamment le programme « Accès Sécurisé à des thérapies ciblées innovantes » (AcSé) ou aux « Centres labellisés INCa de phase précoce » (CLIP²), l'organisation d'évènements scientifiques, ou encore des productions conjointes ;
- La réalisation d'actions définies dans la stratégie décennale de lutte contre le cancer ;
- la valorisation du partenariat et des initiatives communes auprès des publics des partenaires que ce soit lors de séminaires, congrès ou dans le cadre de productions conjointes.

Professeur Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer « la lutte contre les cancers requiert la mobilisation de toutes les parties prenantes. La signature de ce nouvel accord cadre marque à nouveau l'engagement de la Fondation ARC aux côtés de l'Institut ; un engagement dont le seul objectif est de diminuer le poids de la maladie dans le quotidien de nos concitoyens ».

Un programme d'actions communes (PAC) sur l'année 2022 est déterminé. Il porte sur les collaborations en projet ou déjà engagées sur les programmes PAIR et les CLIP².

L'Institut national du cancer et la Fondation ARC : partenaires de programmes emblématiques de recherche contre les cancers

Le PAIR

En 2022, les deux partenaires mèneront une réflexion sur la définition des contours d'une convention cadre spécifique à ce programme ; convention qui devrait être mise en place cette même année.

Les PAIR ont pour ambition de soutenir l'ensemble des dimensions et questions de recherche sur le cancer (biologie fondamentale, recherche clinique, épidémiologie, technologies innovantes, prévention, dépistage, diagnostic, traitement et sciences humaines et sociales) dans le cadre d'une pathologie. Depuis 2009, 11 PAIR ont été lancés en partenariat avec la Ligue contre le cancer et la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer.

Pour rappel, la Fondation ARC est déjà engagée dans le [PAIR Tumeurs cérébrales](#), débuté en 2019, aux côtés de l'Institut national du cancer et de la Ligue contre le cancer.

Les CLIP²

Le programme d'actions communes 2022 prévoit le financement d'essais cliniques précoces dans le cadre d'appels à projets et une réflexion conjointe sur l'évaluation quantitative et qualitative globale du programme molécules innovantes.

Depuis le lancement de ce programme en 2010, la Fondation ARC en est partenaire et a co-financé 19 essais cliniques aux côtés de l'INCa.

La création de Centres labellisés INCa de phase précoce (CLIP²) a été initiée en 2010. Depuis avril 2019, 16 CLIP² sont labellisés jusqu'en 2024. Une attention particulière a été portée au soutien de CLIP² intégrant une activité de phase précoce en cancérologie pédiatrique. Leur objectif est de faciliter la mise à disposition des nouveaux médicaments pour les patients, en s'appuyant sur un réseau organisé capable de proposer à l'ensemble des patients en France l'accès à des essais cliniques de phase précoce.

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr [twitter](#)

À propos de la Fondation ARC

Pour la Fondation ARC, tout part d'une conviction : seule la recherche vaincra le cancer. C'est grâce aux découvertes des chercheuses et des chercheurs que nous finirons par remporter la victoire. Sa mission au quotidien est de libérer l'extraordinaire potentiel de la recherche française en cancérologie en lui apportant un soutien stratégique matériel et humain.

CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media – Lydia Dauzet

presseinca@institutcancer.fr

01 41 10 14 44//06 20 72 11 25

Fondation ARC

Directrice de la communication et de l'information

Laurence Michelena

lmichelena@fondation-arc.org

07 86 34 19 90

Agence Presse @FHCOM – Frédéric Henry

frederic.henry@fhcom.net

06 20 83 23 73